

PROJETS ACCÉLÉRATION

2026-2027

Le programme d'appui *Projets Accélération* permet aux équipes de recherche de générer des résultats préliminaires en appui à de nouvelles demandes aux organismes subventionnaires par les membres du Centre NUTRISS.

Un appui sera accordé aux propositions de projets ayant un potentiel structurant pour le Centre NUTRISS. Les demandes touchant des projets individuels de chercheuses et chercheurs ou des projets ayant préalablement reçu des fonds pour l'aide demandée ne sont donc pas admissibles à ce programme d'appui. Toutefois, un soutien pour une nouvelle étape non prévue initialement à un projet déjà financé pourrait être admissible.

Critères d'admissibilité

- Le projet doit être dirigé par une chercheuse ou un chercheur du Centre NUTRISS et inclure au moins une autre chercheuse ou chercheur du Centre, la nature intersectorielle du projet sera considérée comme un atout ;
- Le projet doit s'inscrire dans la [programmation de recherche](#) du Centre NUTRISS ou offrir une occasion de faire évoluer cette programmation vers de nouveaux champs d'activités ;
- Le projet doit avoir un potentiel de retombées pour le Centre. Par exemple :
 - Le projet doit mener vers de futures demandes d'octroi, en générant par exemple des données préliminaires essentielles;
 - Le projet doit contribuer à l'innovation et à l'évolution de la programmation de recherche du Centre NUTRISS;
 - Le projet doit favoriser de nouvelles collaborations entre les équipes de recherche du Centre NUTRISS;
- **Les projets doivent être réalisés dans un délai maximal d'un an.** Si un projet n'a pas débuté au terme de cette période, la subvention sera retournée dans le budget consolidé du Centre.

Présentation des demandes

Les demandes écrites doivent inclure toutes les informations suivantes:

- Le titre du projet, les membres de l'équipe impliqués et la nature interdisciplinaire et intersectorielle de la collaboration ;
- Une brève description du projet (contexte, objectif, méthodologie et plan de réalisation (max. une demi-page));
- Un court résumé (ce résumé pourra être publié sur le site web du Centre NUTRISS) (max. 6 lignes);
- Les retombées escomptées du projet (max.1 page) :
 - Poursuite des travaux via de futures demandes d'octroi;
 - Contribution à l'innovation et à l'évolution de la programmation de recherche du Centre NUTRISS;
 - Utilité des retombées du projet pour d'autres équipes du Centre NUTRISS;
 - Nouvelles collaborations entre les équipes du Centre NUTRISS.
- Une description détaillée de l'appui demandé selon les objectifs poursuivis incluant une justification budgétaire (max. 1 page);
- La démonstration de la faisabilité du projet dans un échéancier d'un an (max. 1 page).

Nature du soutien

- L'aide financière maximale accordée par demande est de **5 000\$**. L'attribution des fonds se fait selon l'ordre de réception des demandes et en fonction des fonds disponibles pour ce programme. L'enveloppe totale est de 30 000\$ pour l'année 2026-2027. L'enveloppe sera répartie en deux vagues : **15 000 \$** disponibles d'avril à septembre 2026 et **15 000 \$** disponibles d'octobre 2026 à mars 2027.
- Une seule demande par année financière peut être déposée par chercheuse ou chercheur.
- Chaque demande d'appui répondant aux critères d'admissibilité sera évaluée par l'équipe de direction du Centre NUTRISS.

La demande peut être transmise en tout temps à annie.lapointe@fsaa.ulaval.ca